

Période de veille : du 1er au 30 juin 2026

1 — L'idée forte de la période

L'engagement des entreprises pour la société entre dans une nouvelle phase : celle de la visibilité revendiquée et du passage à l'acte collectif.

Juin 2026 ne sera pas retenu comme un mois de déclarations ou d'ambitions. Ce sera le mois où l'engagement des entreprises françaises pour la société a basculé dans une logique d'**affirmation identitaire collective**. Le signal le plus puissant en est la naissance officielle de la marque « **ESS - L'économie en mieux** », lancée le 23 juin par ESS France avec le soutien du ministère de l'Économie. Cette initiative réunit sous une bannière commune 2,7 millions de salariés et 147 000 entreprises employeuses — associations, coopératives, mutuelles, fondations — qui jusqu'ici manquaient d'un signe de reconnaissance commun aux yeux des citoyens, des collectivités et des acteurs économiques.^{[1][2]}

Cette idée forte ne se résume pas à un logo. Elle cristallise une évolution plus ¹profonde : l'engagement sociétal n'est plus perçu comme une contrainte ou un supplément d'âme optionnel, mais comme un **modèle économique différenciant et revendiqué**. Simultanément, la Communauté « Les entreprises s'engagent » tenait son Congrès annuel le 11 juin à Paris, rassemblant une mobilisation inédite autour des enjeux de précarité des travailleurs et de cohésion territoriale. Et le Sénat adoptait, le 9 juin, la pérennisation de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée », signifiant que certains des modèles d'entreprises les plus radicaux — créer de l'emploi pour tous, sans exception — accèdent désormais au droit commun.^{[3][4]}

Juin 2026 révèle une France où l'engagement des entreprises se démocratise — des PME rurales d'Ille-et-Vilaine jusqu'aux grandes banques mutualistes — et où le passage de l'intention à la démonstration est devenu l'épreuve de vérité.

2 — Note d'analyse : lignes de force et cartographie des tendances

2.1 De la compliance à la raison d'être : la consolidation du modèle de la société à mission

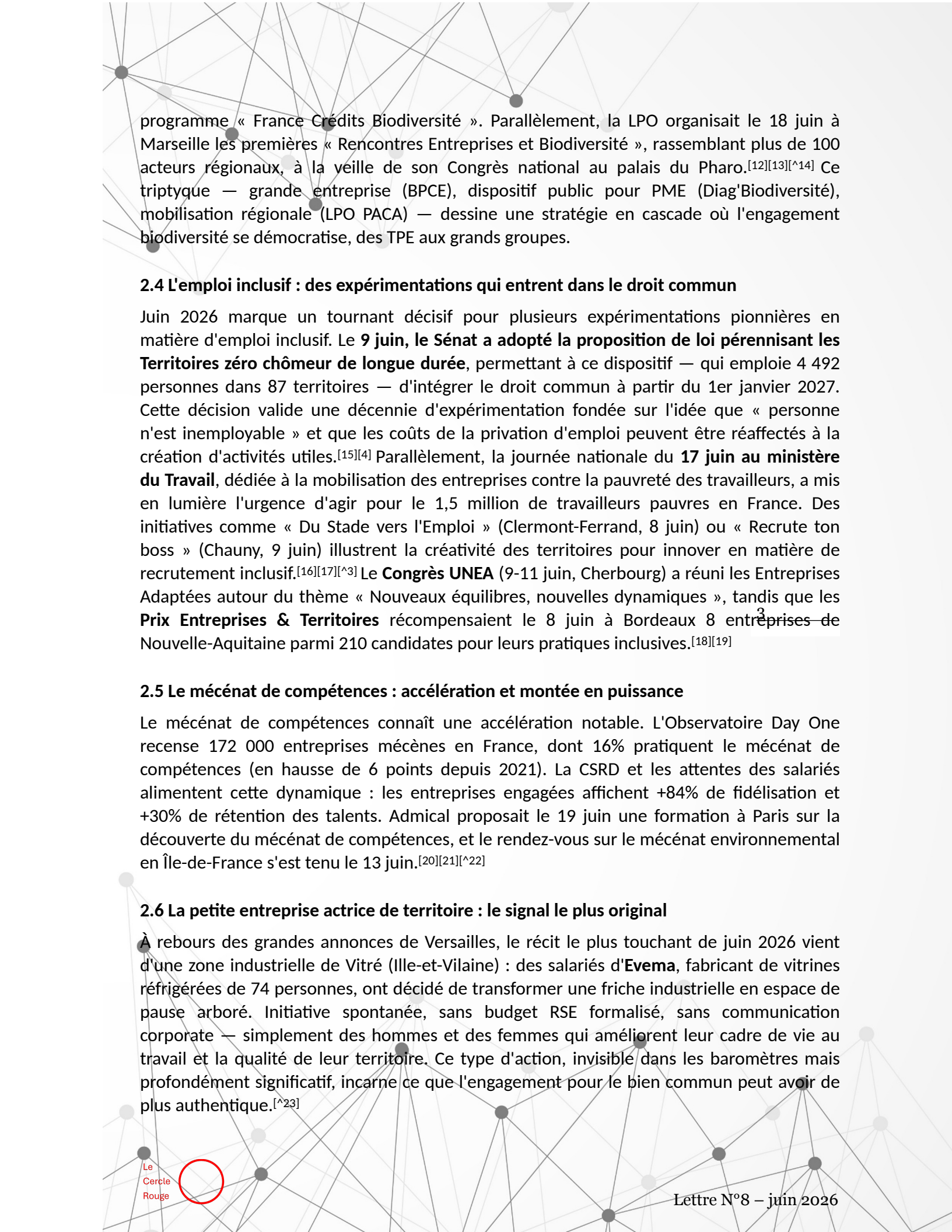
Le mois de juin confirme la robustesse du modèle de la société à mission, fruit de la loi PACTE de 2019. Avec près de **2 500 entreprises à mission recensées en France** et un rythme de croissance d'environ 500 nouvelles adhésions par an, ce modèle résiste au « backlash » que connaissent d'autres approches RSE plus réglementaires. Le ministre Serge Papin soulignait en mars 2026 que 59% de ces entreprises ont leur siège en région, témoignant d'un ancrage territorial profond. En juin, **Etex France Building Performance** a annoncé son intention de devenir entreprise à mission, inscrivant dans ses statuts la raison d'être « Construire mieux ensemble » avec des engagements concrets : recyclage de l'eau à l'usine de Carpentras, économie circulaire du plâtre. La même dynamique touche La Poste, qui renouvelle son Comité de mission le 1er juin avec à sa tête Martin Hirsch, figure de l'engagement social.^{[5][6][7][8]} Ce mouvement représente une **révolution silencieuse de la gouvernance d'entreprise** : en inscrivant une finalité sociétale dans les statuts et en la faisant auditer par des tiers indépendants, les entreprises transforment leur rapport à l'intérêt général d'un acte volontaire et révocable en un engagement structurel.

2.2 L'affirmation identitaire de l'ESS : la marque comme outil politique

Le lancement de la marque « **ESS - L'économie en mieux** » le 23 juin représente une rupture symbolique majeure. Pour la première fois, l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire — associations, coopératives (dont les SCOP), mutuelles et fondations — dispose d'un signe de reconnaissance commun, activable sur tous supports. Cette initiative répond à un paradoxe persistant : l'ESS représente 10% du PIB et 2,4 millions de salariés en France, mais reste méconnue ou mal identifiée par les citoyens.^{[9][2][^10]} Cet acte n'est pas anodin : il intervient après une crise de confiance budgétaire. En début de mois, le gouvernement avait annoncé une coupe de 4 millions d'euros supplémentaires sur les crédits ESS (soit plus de 30% du budget de soutien au secteur). La mobilisation rapide des acteurs a conduit le ministre Serge Papin à renoncer à ces coupes lors du bureau du Conseil supérieur de l'ESS le 22 juin. La marque ESS devient ainsi simultanément un outil de reconnaissance publique et un instrument de résilience politique.^[^11]

2.3 Biodiversité : de la RSE de façade à l'engagement territorial mesuré

Le mois de juin voit se consolider une tendance de fond : l'engagement des entreprises pour la biodiversité sort des discours pour entrer dans des engagements territoriaux vérifiables. Le Groupe BPCE a annoncé le 22 mai avoir soutenu **45 projets de restauration du patrimoine naturel local**, dépassant son objectif initial de 30 (fixé pour fin 2026), avec une gouvernance reposant sur un comité scientifique indépendant. Le 21 mai, une table ronde gouvernementale présidée par Mathieu Lefèvre a annoncé plusieurs mesures d'accélération : extension du Diag Biodiversité aux ETI (couverture de 30% des coûts), lancement d'ACT Biodiversité (score biodiversité pour grandes entreprises), et création du



programme « France Crédits Biodiversité ». Parallèlement, la LPO organisait le 18 juin à Marseille les premières « Rencontres Entreprises et Biodiversité », rassemblant plus de 100 acteurs régionaux, à la veille de son Congrès national au palais du Pharo.^{[12][13][14]} Ce triptyque — grande entreprise (BPCE), dispositif public pour PME (Diag'Biodiversité), mobilisation régionale (LPO PACA) — dessine une stratégie en cascade où l'engagement biodiversité se démocratise, des TPE aux grands groupes.

2.4 L'emploi inclusif : des expérimentations qui entrent dans le droit commun

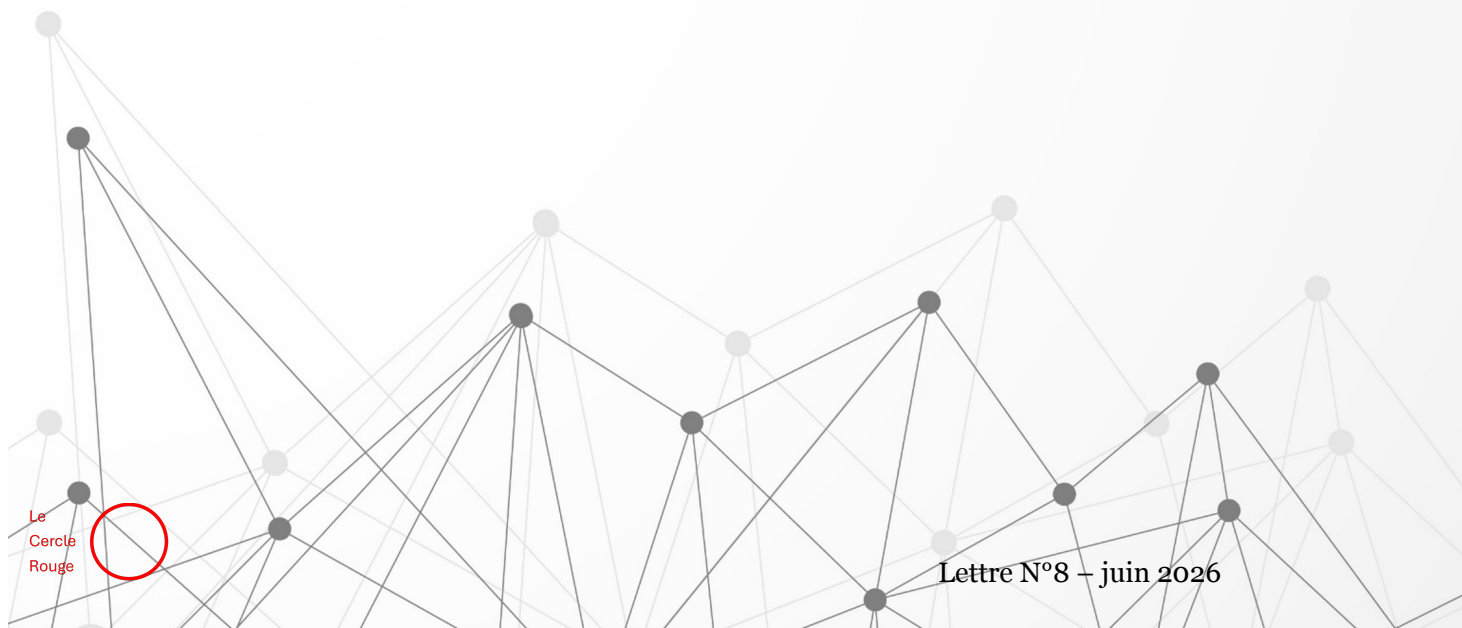
Juin 2026 marque un tournant décisif pour plusieurs expérimentations pionnières en matière d'emploi inclusif. Le **9 juin, le Sénat a adopté la proposition de loi pérennisant les Territoires zéro chômeur de longue durée**, permettant à ce dispositif — qui emploie 4 492 personnes dans 87 territoires — d'intégrer le droit commun à partir du 1er janvier 2027. Cette décision valide une décennie d'expérimentation fondée sur l'idée que « personne n'est inemployable » et que les coûts de la privation d'emploi peuvent être réaffectés à la création d'activités utiles.^{[15][4]} Parallèlement, la journée nationale du **17 juin au ministère du Travail**, dédiée à la mobilisation des entreprises contre la pauvreté des travailleurs, a mis en lumière l'urgence d'agir pour le 1,5 million de travailleurs pauvres en France. Des initiatives comme « Du Stade vers l'Emploi » (Clermont-Ferrand, 8 juin) ou « Recrute ton boss » (Chauny, 9 juin) illustrent la créativité des territoires pour innover en matière de recrutement inclusif.^{[16][17][18]} Le **Congrès UNEA** (9-11 juin, Cherbourg) a réuni les Entreprises Adaptées autour du thème « Nouveaux équilibres, nouvelles dynamiques », tandis que les **Prix Entreprises & Territoires** récompensaient le 8 juin à Bordeaux 8 entreprises de Nouvelle-Aquitaine parmi 210 candidates pour leurs pratiques inclusives.^{[18][19]}

2.5 Le mécénat de compétences : accélération et montée en puissance

Le mécénat de compétences connaît une accélération notable. L'Observatoire Day One recense 172 000 entreprises mécènes en France, dont 16% pratiquent le mécénat de compétences (en hausse de 6 points depuis 2021). La CSRD et les attentes des salariés alimentent cette dynamique : les entreprises engagées affichent +84% de fidélisation et +30% de rétention des talents. Admical proposait le 19 juin une formation à Paris sur la découverte du mécénat de compétences, et le rendez-vous sur le mécénat environnemental en Île-de-France s'est tenu le 13 juin.^{[20][21][22]}

2.6 La petite entreprise actrice de territoire : le signal le plus original

À rebours des grandes annonces de Versailles, le récit le plus touchant de juin 2026 vient d'une zone industrielle de Vitré (Ille-et-Vilaine) : des salariés d'**Evema**, fabricant de vitrines réfrigérées de 74 personnes, ont décidé de transformer une friche industrielle en espace de pause arboré. Initiative spontanée, sans budget RSE formalisé, sans communication corporate — simplement des hommes et des femmes qui améliorent leur cadre de vie au travail et la qualité de leur territoire. Ce type d'action, invisible dans les baromètres mais profondément significatif, incarne ce que l'engagement pour le bien commun peut avoir de plus authentique.^[23]



3 — Les 10 principaux faits publiés en juin 2026

1. **Lancement de la marque « ESS - L'économie en mieux »** par ESS France le 23 juin 2026, bannière commune pour 147 000 entreprises et 2,7 millions de salariés du secteur.^{[2][9]}
2. **Congrès « Les entreprises s'engagent »** (11 juin, Paris) : mobilisation de 110 000 entreprises membres autour des enjeux de lutte contre la précarité des travailleurs.^[^24]
3. **La Poste renouvelle son Comité de mission** (1er juin) avec Martin Hirsch comme président, orienté sur la solidarité, la mobilité sociale et les défis de l'IA.^{[25][8]}
4. **Adoption par le Sénat de la pérennisation des Territoires zéro chômeur de longue durée** (9 juin), concernant 87 territoires et 4 492 personnes en CDI dans 94 entreprises à but d'emploi.^{[4][15]}
5. **Journée nationale au ministère du Travail** (17 juin) sur la mobilisation des entreprises contre la pauvreté des travailleurs pauvres (1,5 million de personnes).^{[26][3]}
6. **Etex France Building Performance annonce son intention de devenir entreprise à mission** (5 juin), avec réutilisation des eaux usées à Carpentras et plaque de plâtre à impact carbone négatif.^[^6]
7. **BPCE dépasse son objectif biodiversité** : 45 écosystèmes naturels locaux protégés contre 30 initialement prévus, couvrant toute la France.^[^12]
8. **Premières Rencontres Entreprises et Biodiversité de la LPO à Marseille** (18 juin), avec plus de 100 acteurs régionaux et Allain Bougrain Dubourg.^{[27][14]}
9. **ESS France remporte le maintien de 4 millions d'euros de crédits publics supprimés par le gouvernement, après mobilisation collective du secteur** (22 juin).^[^11]
10. **Congrès UNEA des Entreprises Adaptées à Cherbourg** (9-11 juin) autour de « Nouveaux équilibres, nouvelles dynamiques » — performance et inclusion.^[28]
^[18]

4 — 5 sujets de réflexion

4-1 — La marque ESS : une révolution symbolique pour l'économie du bien commun

La naissance de la marque « ESS - L'économie en mieux » le 23 juin 2026 mérite qu'on s'y arrête longuement, car elle va bien au-delà d'un exercice de communication. Pendant des décennies, l'économie sociale et solidaire a souffert d'un paradoxe douloureux : être à la fois omniprésente dans le quotidien des Français — santé, culture, logement social, services à la personne, épargne responsable — et totalement invisible comme identité économique collective. Lorsque vous entrez dans une pharmacie mutualiste, achetez du pain dans une boulangerie coopérative, ou souscrivez une assurance maladie complémentaire, vous êtes dans l'ESS sans le savoir.^[^2] Ce logo rouge, accompagné du slogan « L'économie en mieux », vise à combler ce déficit de lisibilité pour les 2,7 millions de salariés et les 147 000 entreprises employeuses qui constituent ce secteur. La démarche, portée par ESS France avec le soutien du ministère de l'Économie, est ouverte à toute structure relevant de la loi ESS du 31 juillet 2014 — associations, coopératives, mutuelles et fondations — sous réserve d'adhérer aux principes de la « Déclaration d'engagement Pour une République sociale et solidaire ».^{[29][1]} Ce qui rend cet acte particulièrement significatif dans le contexte de juin 2026, c'est le calendrier dans lequel il s'inscrit. L'ESS venait tout juste de subir une tentative de coupe budgétaire de 4 millions d'euros (soit plus de 30% des crédits sectoriels), avant de la faire annuler par la mobilisation collective. La marque arrive donc comme un acte de résilience et d'affirmation identitaire en même temps. Elle dit : nous existons, nous produisons de la valeur, nous avons une économie à faire valoir. Elle n'est pas seulement un outil marketing ; elle est un outil politique.^[^11] Les interrogations ne manquent pas pour autant. La marque parviendra-t-elle à atteindre le grand public, ou restera-t-elle confinée aux réseaux ESS déjà convaincus ? La multiplicité des labels (Finansol, ESUS, etc.) ne risque-t-elle pas de diluer le message ? Comment garantir que son usage ne devienne pas une caution facile pour des acteurs peu engagés ? La Nef (banque éthique) et le réseau Enercoop ont déjà intégré la marque dans leur communication, montrant qu'une diffusion rapide est possible. Mais l'ambition déclarée — créer une « préférence ESS » dans les actes d'achat des citoyens — suppose un effort pédagogique de longue haleine. La marque sera testée grandeur nature à la 80e édition de la Foire de Châlons-en-Champagne cet automne.^{[30][29]}

Sources :^{[9][1][29][30][2][11]}

4-2 — Les Territoires zéro chômeur de longue durée : quand l'expérimentation entre dans le droit commun

Le 9 juin 2026, le Sénat a adopté en première lecture la proposition de loi visant à pérenniser les Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Cette décision, attendue par des milliers de personnes engagées sur le terrain, marque l'aboutissement d'une décennie d'expérimentation fondée sur une idée radicalement simple : plutôt que de payer

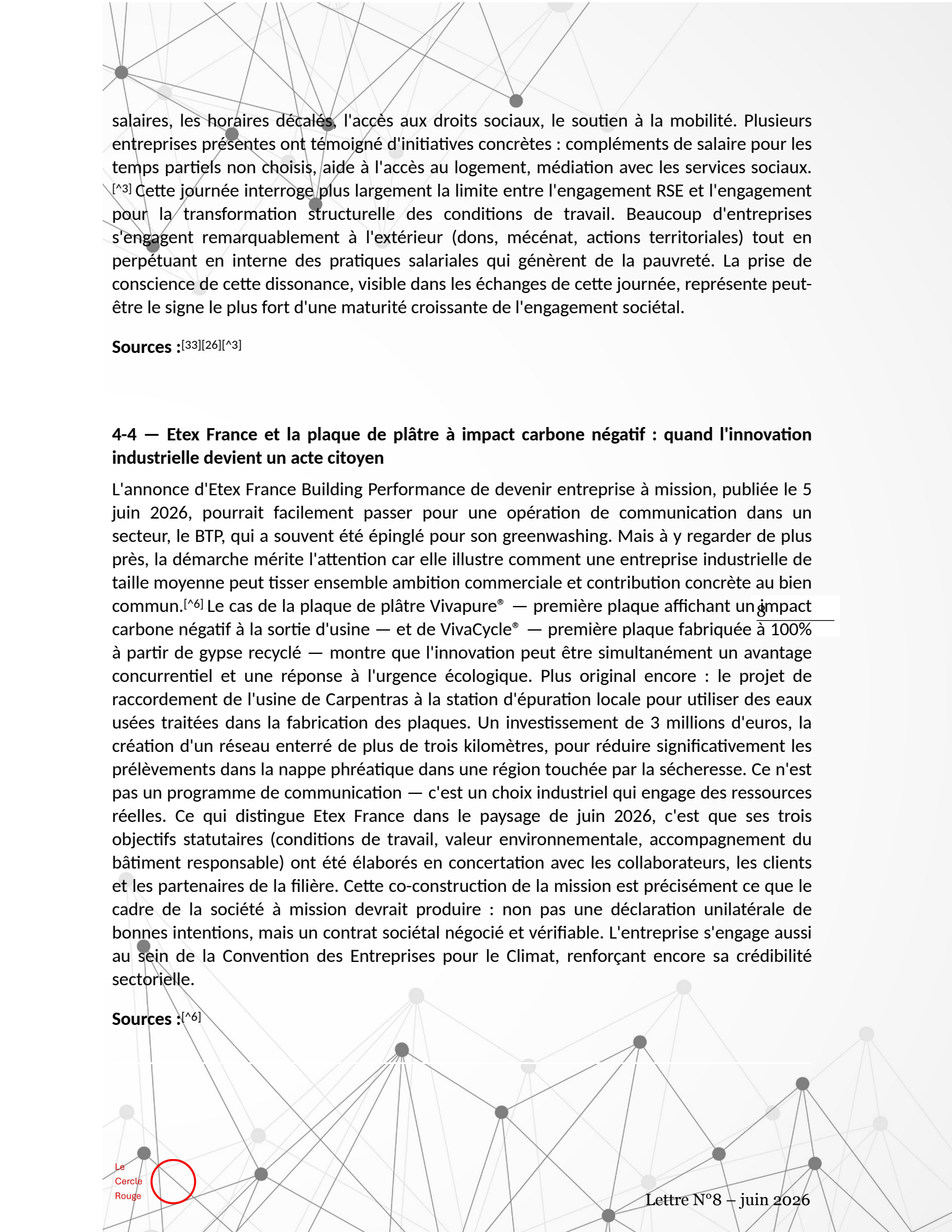
des allocations chômage, réinvestir ces mêmes fonds dans la création d'emplois utiles pour des personnes durablement éloignées du marché du travail.^[4] Née d'une proposition du militant ATD Quart Monde Patrick Valentin et transformée en loi en 2016, l'expérimentation TZCLD repose sur un paradigme subversif. Elle part du constat que l'inemployabilité n'existe pas — « personne n'est inemployable » — et que ce sont les emplois disponibles qui manquent, non les capacités des personnes. Les « entreprises à but d'emploi » (EBE) créées dans le cadre du dispositif développent des activités non couvertes par le secteur privé : recycleries, épiceries solidaires, garages de réparation, jardins partagés, services de proximité.... Aujourd'hui, 94 EBE emploient 4 492 personnes en CDI sur 87 territoires, et deux nouveaux territoires ont été récemment habilités : Méan Penhoët Herbins à Saint-Nazaire et Pézenas dans l'Hérault. Ce qui est remarquable, c'est que le dispositif a prouvé sa robustesse sur la durée, malgré une fragilité financière permanente liée à sa dépendance aux crédits publics. En adoptant la loi de pérennisation, le législateur dit quelque chose d'essentiel : certains modèles expérimentaux ne sont pas des anomalies temporaires mais des prototypes du futur.^[15] Le débat qui s'ouvre désormais porte sur la généralisation. Est-il possible — est-il souhaitable — d'étendre le modèle à l'ensemble du territoire national ? Les économistes restent prudents sur la question des effets de substitution et de la soutenabilité financière à grande échelle. Mais la force du modèle TZCLD est précisément de ne pas chercher à concurrencer le marché du travail classique, mais de travailler dans ses « angles morts ». Sa pérennisation représente une victoire considérable pour toute une galaxie d'acteurs — entreprises sociales, collectivités, associations — qui ont fait le pari que l'emploi pour tous n'est pas une utopie.

7

Sources :^{[31][32][15][4]}

4-3 — La journée sur les travailleurs pauvres : quand les entreprises font face à leur propre contradiction

La rencontre nationale du 17 juin au ministère du Travail, consacrée à la mobilisation des entreprises contre la pauvreté des travailleurs, a mis le doigt sur l'une des contradictions les plus inconfortables de l'engagement sociétal : comment peut-on se targuer d'être une entreprise engagée pour la société quand on génère soi-même de la précarité au sein de ses effectifs ?^{[26][3]} En France, on compte plus d'un million et demi de personnes qui, malgré une activité professionnelle, vivent sous le seuil de pauvreté. Ce phénomène des « travailleurs pauvres » — aggravé par l'inflation des années récentes et les contraintes du temps partiel subi — touche en particulier les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du commerce, du nettoyage et des services à la personne. Réunis en présence du ministre Jean-Pierre Farandou et de la déléguée interministérielle à la lutte contre la pauvreté Anne Rubinstein, des représentants d'entreprises, d'associations et d'institutions ont cherché des réponses concrètes.^[3] Ce qui rend cette journée remarquable, c'est son inscription dans une logique de co-responsabilité inédite. La Communauté « Les entreprises s'engagent » et la DIPLP ont publié un livret de pratiques inspirantes destiné à aider les entreprises à agir — sur les



salaires, les horaires décalés, l'accès aux droits sociaux, le soutien à la mobilité. Plusieurs entreprises présentes ont témoigné d'initiatives concrètes : compléments de salaire pour les temps partiels non choisis, aide à l'accès au logement, médiation avec les services sociaux. ^[^3] Cette journée interroge plus largement la limite entre l'engagement RSE et l'engagement pour la transformation structurelle des conditions de travail. Beaucoup d'entreprises s'engagent remarquablement à l'extérieur (dons, mécénat, actions territoriales) tout en perpétuant en interne des pratiques salariales qui génèrent de la pauvreté. La prise de conscience de cette dissonance, visible dans les échanges de cette journée, représente peut-être le signe le plus fort d'une maturité croissante de l'engagement sociétal.

Sources :^{[33][26][^3]}

4-4 — Etex France et la plaque de plâtre à impact carbone négatif : quand l'innovation industrielle devient un acte citoyen

L'annonce d'Etex France Building Performance de devenir entreprise à mission, publiée le 5 juin 2026, pourrait facilement passer pour une opération de communication dans un secteur, le BTP, qui a souvent été épinglé pour son greenwashing. Mais à y regarder de plus près, la démarche mérite l'attention car elle illustre comment une entreprise industrielle de taille moyenne peut tisser ensemble ambition commerciale et contribution concrète au bien commun.^[^6] Le cas de la plaque de plâtre Vivapure® — première plaque affichant un impact carbone négatif à la sortie d'usine — et de VivaCycle® — première plaque fabriquée à 100% à partir de gypse recyclé — montre que l'innovation peut être simultanément un avantage concurrentiel et une réponse à l'urgence écologique. Plus original encore : le projet de raccordement de l'usine de Carpentras à la station d'épuration locale pour utiliser des eaux usées traitées dans la fabrication des plaques. Un investissement de 3 millions d'euros, la création d'un réseau enterré de plus de trois kilomètres, pour réduire significativement les prélèvements dans la nappe phréatique dans une région touchée par la sécheresse. Ce n'est pas un programme de communication — c'est un choix industriel qui engage des ressources réelles. Ce qui distingue Etex France dans le paysage de juin 2026, c'est que ses trois objectifs statutaires (conditions de travail, valeur environnementale, accompagnement du bâtiment responsable) ont été élaborés en concertation avec les collaborateurs, les clients et les partenaires de la filière. Cette co-construction de la mission est précisément ce que le cadre de la société à mission devrait produire : non pas une déclaration unilatérale de bonnes intentions, mais un contrat sociétal négocié et vérifiable. L'entreprise s'engage aussi au sein de la Convention des Entreprises pour le Climat, renforçant encore sa crédibilité sectorielle.

Sources :^[^6]

4-5 — Le mécénat de compétences à grande échelle : une transformation silencieuse du rapport entre travail et intérêt général

Si le mécénat financier reste la forme la plus visible de l'engagement des entreprises, le mécénat de compétences représente peut-être la tendance la plus transformatrice de fond. Ce dispositif permet à un salarié de consacrer tout ou partie de son temps de travail à une mission d'intérêt général, tout en conservant sa rémunération et ses droits — l'entreprise bénéficiant d'une réduction d'impôt de 60% sur le coût valorisé. Or, selon l'Observatoire Day One, 16% des 172 000 entreprises mécènes pratiquent désormais cette forme d'engagement, en hausse de 6 points depuis 2021.^{[21][34]} Ce qui est remarquable, c'est la convergence des motivations. Du côté des employés, le mécénat de compétences répond à une aspiration profonde à donner du sens à son travail, visible particulièrement chez les cadres des générations Y et Z. Du côté des entreprises, il constitue un outil RH puissant : les organisations engagées affichent +84% de fidélisation et +82% d'amélioration du bien-être, selon l'Observatoire. Du côté des associations et structures de l'intérêt général bénéficiaires, il apporte une expertise et une énergie humaine souvent impossibles à financer autrement.^[^21] Admical organisait le 19 juin à Paris une formation sur le mécénat de compétences, et le « Rendez-vous du mécénat environnemental en Île-de-France » du 13 juin témoignait d'un intérêt croissant pour diriger ces compétences vers des enjeux écologiques. L'entrée en vigueur progressive de la CSRD (directive européenne sur le reporting de durabilité) accélère encore ce mouvement : les entreprises sont incitées à démontrer des résultats concrets et mesurables, ce qui fait du mécénat de compétences un indicateur de politique sociale à la fois tangible et valorisable. La limite identifiée reste la complexité administrative et le manque de temps des équipes — deux freins que les outils numériques d'appariement commencent à lever.^{[22][20][^21]}

Sources :^{[34][20][22][21]}

5 — Le signal faible ou expérimentation majeure de la période

« Les Entreprises du Partage » : la première journée d'immersion du 30 juin 2026

Fondée par Nicolas Chabanne (créateur de « C'est qui le Patron ?! »), la structure « **Les Entreprises du Partage** » a organisé le **30 juin 2026 sa toute première journée d'immersion**. Cette date mérite d'être retenue comme signal faible majeur de la période.^[^35] Le modèle des Entreprises du Partage repose sur trois fondamentaux radicaux : le **partage de l'information** (transparence totale sur les prix, les coûts, les marges), le **partage des décisions** (gouvernance partagée avec tous ceux qui contribuent à l'entreprise), et le **partage de la valeur** (prix justes pour les producteurs, rémunération équilibrée, redistribution des bénéfices). Ce triptyque n'est pas nouveau en théorie — il est au cœur de la tradition coopérative — mais Chabanne tente ici de le faire essaimer au-delà du secteur ESS historique, vers des entreprises commerciales ordinaires qui cherchent à transformer leur modèle.^[^36] Pourquoi est-ce un signal faible majeur ? Parce que cette journée du 30 juin marque le début d'une tentative de démultiplication d'un modèle prouvé (« C'est qui le Patron ?! » a transformé la relation entre consommateurs et producteurs agricoles depuis 2016) vers d'autres secteurs. La carte bancaire solidaire co-lancée avec La Nef — où chaque transaction finance des projets environnementaux et sociaux sans surcoût pour l'utilisateur — est le premier produit issu de cette logique. Si la dynamique se confirme, elle pourrait engendrer une catégorie d'entreprises hybrides, ni totalement ESS au sens légal, ni totalement conventionnelles, mais fondées sur le partage systémique comme proposition de valeur centrale.^[^37]

6 — Signaux faibles et expérimentations originales

6-1 — Des salariés d'Evema transforment une friche industrielle (Vitré, Ille-et-Vilaine)

Dans la zone industrielle de Vitré, des salariés d'Evema, PME de 74 personnes spécialisée dans la fabrication de vitrines réfrigérées, ont décidé de transformer spontanément une friche jouxtant les locaux en espace de pause arboré. Pas de budget RSE dédié, pas de campagne de communication, pas de direction impliquée au départ — juste un groupe de collègues qui ont décidé que leur environnement de travail méritait mieux que le béton et les herbes folles d'une zone industrielle standard. L'initiative, rapportée par Ouest-France le 27 juin, illustre ce que les sociologues des organisations appellent l'engagement « bottom-up » : la transformation du bien commun de travail par ceux qui y vivent au quotidien. Ce type d'action, invisible dans tous les baromètres RSE, représente peut-être la forme la plus authentique et la plus durable d'engagement entreprise-territoire : non pas orchestrée par la direction, mais portée par des travailleurs qui s'approprient leur espace de vie professionnel. Que signifie une entreprise engagée pour la société si ses propres salariés ne ressentent pas le droit d'agir sur leur environnement immédiat ? La réponse d'Evema dit : oui, les collaborateurs peuvent être les premiers acteurs du bien commun.^[^23]

Source :^[^23]

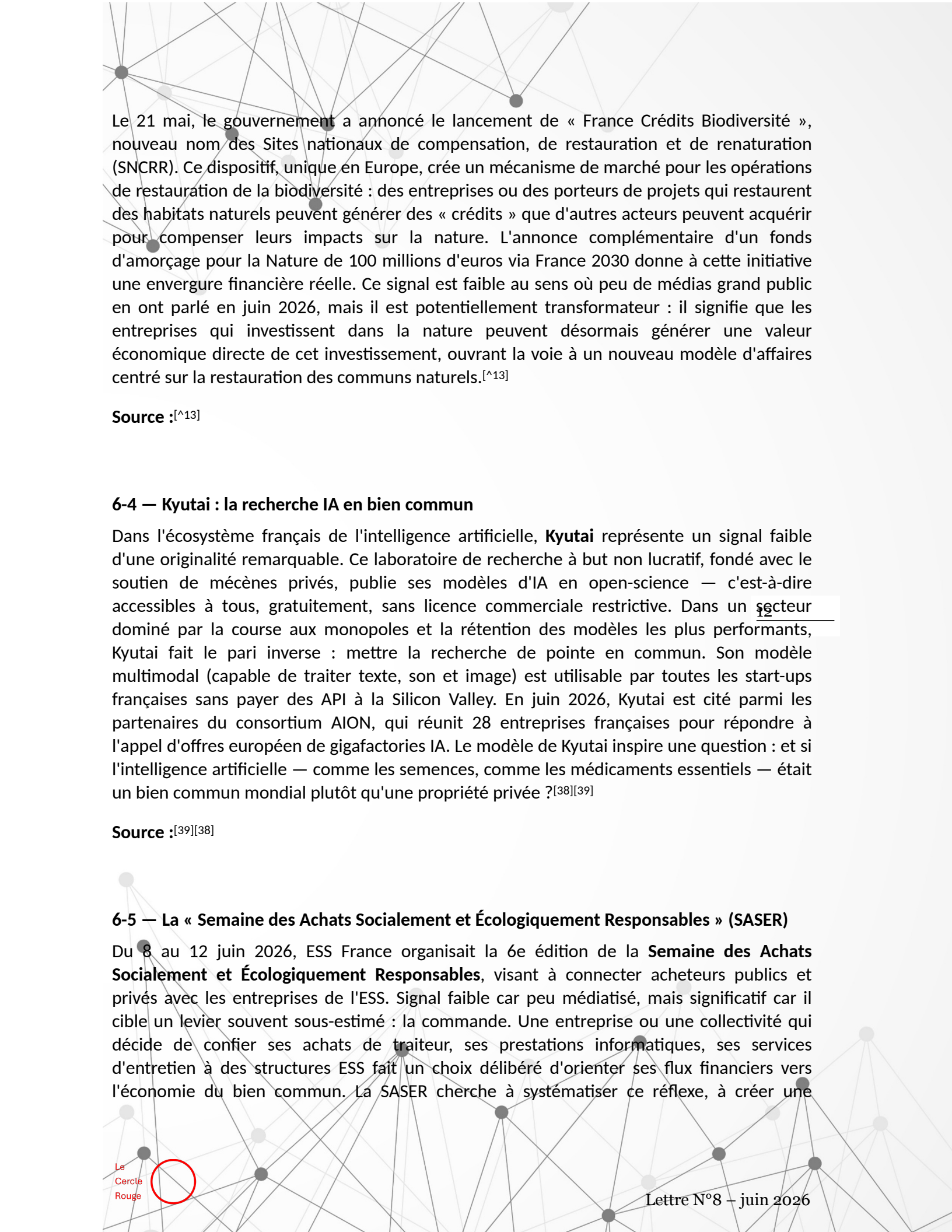
11

6-2 — La carte bancaire solidaire de « C'est qui le Patron » et La Nef

La banque éthique La Nef et la coopérative de consommateurs « C'est qui le Patron ?! » ont co-conçu une carte bancaire qui redistribue automatiquement les frais interbancaires (interchange) vers des projets environnementaux et sociaux, sans aucun surcoût pour l'utilisateur. Lancée pour les particuliers sociétaires de La Nef en 2026, cette innovation fait du geste de paiement banal un acte de financement de l'intérêt général. Le modèle est économiquement astucieux : il capte une valeur (les frais interbancaires) qui allait jusqu'ici enrichir les réseaux bancaires classiques pour la réorienter vers l'utilité sociale. Nicolas Chabanne y voit « une lame de fond » capable de transformer des millions d'actes d'achat quotidiens en autant de contributions au bien commun. Cette carte s'inscrit dans le projet plus large des « Entreprises du Partage », dont la première journée d'immersion a eu lieu le 30 juin. Si le modèle est répliquable à d'autres produits et secteurs, il représente une innovation systémique majeure : faire du marché lui-même — et non de la philanthropie ou de la réglementation — le vecteur du financement de l'intérêt général.^{[36][37]}

Source :^{[37][36]}

6-3 — « France Crédits Biodiversité » : un marché pour les services écosystémiques



Le 21 mai, le gouvernement a annoncé le lancement de « France Crédits Biodiversité », nouveau nom des Sites nationaux de compensation, de restauration et de renaturation (SNCRR). Ce dispositif, unique en Europe, crée un mécanisme de marché pour les opérations de restauration de la biodiversité : des entreprises ou des porteurs de projets qui restaurent des habitats naturels peuvent générer des « crédits » que d'autres acteurs peuvent acquérir pour compenser leurs impacts sur la nature. L'annonce complémentaire d'un fonds d'amorçage pour la Nature de 100 millions d'euros via France 2030 donne à cette initiative une envergure financière réelle. Ce signal est faible au sens où peu de médias grand public en ont parlé en juin 2026, mais il est potentiellement transformateur : il signifie que les entreprises qui investissent dans la nature peuvent désormais générer une valeur économique directe de cet investissement, ouvrant la voie à un nouveau modèle d'affaires centré sur la restauration des communs naturels.^[^13]

Source :^[^13]

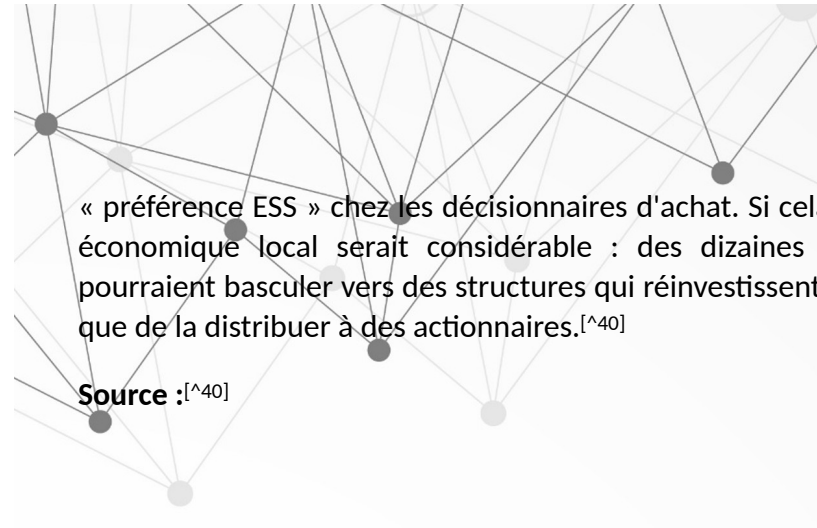
6-4 — Kyutai : la recherche IA en bien commun

Dans l'écosystème français de l'intelligence artificielle, **Kyutai** représente un signal faible d'une originalité remarquable. Ce laboratoire de recherche à but non lucratif, fondé avec le soutien de mécènes privés, publie ses modèles d'IA en open-science — c'est-à-dire accessibles à tous, gratuitement, sans licence commerciale restrictive. Dans un secteur dominé par la course aux monopoles et la rétention des modèles les plus performants, Kyutai fait le pari inverse : mettre la recherche de pointe en commun. Son modèle multimodal (capable de traiter texte, son et image) est utilisable par toutes les start-ups françaises sans payer des API à la Silicon Valley. En juin 2026, Kyutai est cité parmi les partenaires du consortium AION, qui réunit 28 entreprises françaises pour répondre à l'appel d'offres européen de gigafactories IA. Le modèle de Kyutai inspire une question : et si l'intelligence artificielle — comme les semences, comme les médicaments essentiels — était un bien commun mondial plutôt qu'une propriété privée ?^{[38][39]}

Source :^{[39][38]}

6-5 — La « Semaine des Achats Socialement et Écologiquement Responsables » (SASER)

Du 8 au 12 juin 2026, ESS France organisait la 6e édition de la **Semaine des Achats Socialement et Écologiquement Responsables**, visant à connecter acheteurs publics et privés avec les entreprises de l'ESS. Signal faible car peu médiatisé, mais significatif car il cible un levier souvent sous-estimé : la commande. Une entreprise ou une collectivité qui décide de confier ses achats de traiteur, ses prestations informatiques, ses services d'entretien à des structures ESS fait un choix délibéré d'orienter ses flux financiers vers l'économie du bien commun. La SASER cherche à systématiser ce réflexe, à créer une



« préférence ESS » chez les décisionnaires d'achat. Si cela se généralise, l'impact sur le tissu économique local serait considérable : des dizaines de milliards d'euros de marchés pourraient basculer vers des structures qui réinvestissent la valeur dans les territoires plutôt que de la distribuer à des actionnaires.^[40]

Source :^[40]

6-6 — Les clauses sociales dans les marchés publics : Coorace et le levier méconnu

L'actualité du réseau **Coorace** (entreprises d'utilité sociale et territoriale) en juin 2026 met en lumière une pratique encore méconnue mais aux effets territoriaux puissants : les **clauses sociales dans les marchés publics**. Ces clauses imposent aux entreprises qui remportent des marchés publics de consacrer une partie des heures de travail à des publics en insertion (chômeurs longue durée, personnes handicapées, bénéficiaires du RSA). Elles transforment ainsi la commande publique — souvent conçue comme un simple acte économique — en levier d'insertion sociale. Coorace Guadeloupe publiait sa Veille IAE n°2 en juin, signalant l'importance de ces clauses pour les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), notamment pour accéder à de nouveaux marchés. Ce signal faible invite à regarder la politique d'achat de chaque entreprise comme un acte engagé : qui gagne mes marchés ? Dans quelles mains va mon euro d'achat ?^{[41][42]}

Source :^{[42][43][41]}

7 — Liste exhaustive des liens classés par thématiques

7-1 — Entreprises à mission et raison d'être

- La Poste renouvelle son Comité de mission avec Martin Hirsch (1er juin 2026) : [https://www.lapostegroupe.com/fr/actualite/le-groupe-la-poste-renouvelle-son-comite-de-mission-et-confie-sa-presidence-a-martin-hirsch\[^25\]](https://www.lapostegroupe.com/fr/actualite/le-groupe-la-poste-renouvelle-son-comite-de-mission-et-confie-sa-presidence-a-martin-hirsch[^25])
- Etex France devient entreprise à mission (5 juin 2026) : [https://www.batiweb.com/actualites/publi-redactionnels/etex-france-entreprise-mission-construction-durable-48873\[^6\]](https://www.batiweb.com/actualites/publi-redactionnels/etex-france-entreprise-mission-construction-durable-48873[^6])
- Observatoire des sociétés à mission — baromètre 2026 (mars 2026) : [https://www.novethic.fr/economie-et-social/transformation-de-leconomie/entreprise-a-mission-barometre-2026\[^7\]](https://www.novethic.fr/economie-et-social/transformation-de-leconomie/entreprise-a-mission-barometre-2026[^7])
- Serge Papin, discours sur les sociétés à mission (24 mars 2026) : [https://www.vie-publique.fr/discours/302593-serge-papin-24032026-societes-mission\[^5\]](https://www.vie-publique.fr/discours/302593-serge-papin-24032026-societes-mission[^5])
- Guide entreprise à mission 2026 : [https://www.legalplace.fr/guides/entreprise-a-mission/\[^44\]](https://www.legalplace.fr/guides/entreprise-a-mission/[^44])
- Projet Société à mission Europe (Université Hauts-de-France) : [https://www.observatoireethiquepublique.com/nos-propositions/dans-la-presse/2026/un-projet-de-societe-a-mission-europeenne-lance\[^45\]](https://www.observatoireethiquepublique.com/nos-propositions/dans-la-presse/2026/un-projet-de-societe-a-mission-europeenne-lance[^45])
- Bilan entreprises à mission pour les PME 2026 : [https://entreprisma.fr/article/entreprise-mission-2026-bilan-pme-france\[^46\]](https://entreprisma.fr/article/entreprise-mission-2026-bilan-pme-france[^46])

7-2 — Économie sociale et solidaire (ESS)

- Lancement de la marque « ESS - L'économie en mieux » (23 juin 2026) : [https://www.rtes.fr/ess-l-economie-en-mieux-une-marque-unique\[^9\]](https://www.rtes.fr/ess-l-economie-en-mieux-une-marque-unique[^9])
- Carenews — Un logo pour rendre l'ESS plus visible (22 juin 2026) : [https://www.carenews.com/carenews-info/news/un-logo-pour-rendre-l-economie-sociale-et-solidaire-plus-visible\[^2\]](https://www.carenews.com/carenews-info/news/un-logo-pour-rendre-l-economie-sociale-et-solidaire-plus-visible[^2])
- CRESS Grand Est — La Marque ESS (24 juin 2026) : [https://www.cress-grandest.org/fr/l-actualite-de-l-ess/ess-l-economie-en-mieux\[^29\]](https://www.cress-grandest.org/fr/l-actualite-de-l-ess/ess-l-economie-en-mieux[^29])
- ESS France — maintien des crédits budgétaires (21 juin 2026) : [https://www.carenews.com/carenews-info/news/ess-le-gouvernement-renonce-a-la-reduction-budgetaire-annoncee-debut-juin\[^11\]](https://www.carenews.com/carenews-info/news/ess-le-gouvernement-renonce-a-la-reduction-budgetaire-annoncee-debut-juin[^11])
- Semaine des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (juin 2026) : [https://www.esteval.fr/article/initiatives-ess-france-annonce-la-6eme-edition-de-la-semaine-des-achats\[^40\]](https://www.esteval.fr/article/initiatives-ess-france-annonce-la-6eme-edition-de-la-semaine-des-achats[^40])
- Rencontres nationales de l'innovation sociale — Avise (18 juin 2026) : [https://www.avise.org/actualites/de-lexperimentation-la-transformation-systemique-retour-sur-les-2e-rencontres-nationales\[^47\]](https://www.avise.org/actualites/de-lexperimentation-la-transformation-systemique-retour-sur-les-2e-rencontres-nationales[^47])
- ESS — report de la stratégie nationale : [https://ess-europe.eu/news/france-report-de-la-strategie-nationale-ess/\[^10\]](https://ess-europe.eu/news/france-report-de-la-strategie-nationale-ess/[^10])
- Enercoop adopte la marque ESS : [https://www.enercoop.fr/blog/actualites/midi-pyrenees/leconomie-en-mieux\[^30\]](https://www.enercoop.fr/blog/actualites/midi-pyrenees/leconomie-en-mieux[^30])
- ESS France — annonce Bpifrance : [https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/actualites/lancement-marque-ess\[^1\]](https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/actualites/lancement-marque-ess[^1])

7-3 — Emploi inclusif et lutte contre le chômage

- Pérennisation des TZCLD — vote Sénat (9 juin 2026) : [https://www.vie-publique.fr/loi/301807-emploi-territoires-zero-chomeur-longue-duree-proposition-de-loi\[^4\]](https://www.vie-publique.fr/loi/301807-emploi-territoires-zero-chomeur-longue-duree-proposition-de-loi[^4])
- TZCLD — 94 EBE et 4 492 emplois (données février 2026) : [https://www.exponens.com/les-echos/article=k4_24056090/\[^15\]](https://www.exponens.com/les-echos/article=k4_24056090/[^15])
- Journée nationale mobilisation des entreprises contre la pauvreté (17 juin 2026) : [https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/actualites/une-journee-de-rencontres-et-dechanges-pour-lengagement-des-entreprises\[^3\]](https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/actualites/une-journee-de-rencontres-et-dechanges-pour-lengagement-des-entreprises[^3])
- Annonce de la journée par le ministère des Solidarités : [https://solidarites.gouv.fr/rencontre-nationale-mobiliser-les-entreprises-pour-lutter-contre-la-pauvrete\[^26\]](https://solidarites.gouv.fr/rencontre-nationale-mobiliser-les-entreprises-pour-lutter-contre-la-pauvrete[^26])

- Prix Entreprises & Territoires 2026 Nouvelle-Aquitaine (8 juin 2026, Bordeaux) : <https://www.francetravail.org/regions/nouvelle-aquitaine/actualites/2026/plein-succes-pour-la-2eme-edition-du-prix-entreprises/>^[19]
- Congrès UNEA — Entreprises Adaptées Cherbourg (9-11 juin 2026) : <https://www.unea.fr/congres-unea-2026/>^[28]
- Job dating inclusif « Du Stade vers l'Emploi » (8 juin, Clermont-Ferrand) : <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/evenements/>^[16]
- « Recrute ton boss » — job dating inter-clubs (9 juin, Chauny) : <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/evenements/f5f385bc/>^[17]

7-4 — Biodiversité et engagement environnemental des entreprises

- BPCE — 45 écosystèmes naturels locaux protégés (22 mai 2026) : <https://www.groupebpce.com/toute-l-actualite/biodiversite-le-groupe-bpce-participe-a-protger-45-ecosystemes-naturels-locaux/>^[12]
- OFB — nouvelles mesures pour accélérer l'engagement biodiversité (21 mai 2026) : <https://ofb.gouv.fr/actualites/biodiversite-et-entreprises-de-nouvelles-mesures-pour-acceler-engagement-du-monde/>^[13]
- LPO — Rencontres Entreprises et Biodiversité, Marseille (18 juin 2026) : <https://www.lpo.fr/lpo-locales/lpo-paca/rencontres-entreprises-et-biodiversite/>^[27]
- LPO PACA — succès des premières Rencontres (100 acteurs) : <https://www.facebook.com/lpo.paca/posts/>^[14]
- Programme « Entreprises engagées pour la nature » — TPE (22 juin 2026) : <https://ofb.gouv.fr/rejoindre-le-programme-entreprises-engagees-pour-la-nature-pme/>^[48]

7-5 — Mécénat, philanthropie et engagement des salariés

- Le mécénat de compétences change d'échelle — étude Day One (mars 2026) : <https://www.lassuranceenmouvement.com/2026/03/31/le-mecenat-de-competences-change-dechelle/>^[21]
- CCI Paris Île-de-France — Guide mécénat de compétences (24 juin 2026) : <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/fiches-pratiques/le-mecenat-de-competences-quest-ce-que-cest/>^[34]
- Admical — Agenda mécénat juin 2026 (formation, assemblée générale) : <https://admical.org/agenda-mecenat/mois/2026-06/>^[20]
- Fondation de France — engagement entreprises locales (La Rochelle, 3 juin 2026) : <https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-fondation-de-france-sud-ouest/engagement-des-entreprises-sur-leur-territoire/>^[49]
- Fondation SFR — appel à projets numérique solidaire (juin 2026) : <https://associations.gouv.fr/appele-projets-numerique-solidaire/>^[50]

7-6 — Initiatives locales et PME engagées

- Evema (Vitré) — friche en espace arboré par les salariés (27 juin 2026) : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/vitre-35500/dans-cette-entreprise-dille-et-vilaine-des-salaries-amenagent-une-friche/>^[23]
- Actualité des entreprises françaises en région (22 juin 2026) : <https://entreprises.substack.com/p/actualite-des-entreprises-francaises-43e/>^[51]
- Groupe Bovis — actions RSE juin 2026 (solidarité et protection du vivant) : <https://www.facebook.com/GroupeBovis/videos/>^[52]
- Initiative France — 5 idées d'entreprises à créer en 2026 (9 juin 2026) : <https://www.initiative-france.fr/espace-info/entrepreneuriat/600-5-idees-d-entreprises-a-creeer-en-2026.html/>^[53]

7-7 — Nouvelles formes d'entreprises et expérimentations

- « Les Entreprises du Partage » — première journée d'immersion (30 juin 2026) : [https://lesentreprisesdupartage.com/qui-sommes-nous\[^35\]](https://lesentreprisesdupartage.com/qui-sommes-nous[^35])
- C'est qui le Patron — naissance des Entreprises du Partage : [https://cestquilepatron.com/les-entreprises-du-partage-voient-le-jour/\[^36\]](https://cestquilepatron.com/les-entreprises-du-partage-voient-le-jour/[^36])
- La Nef et C'est qui le Patron — carte bancaire solidaire : [https://www.rtes.fr/la-nef-et-c-est-qui-le-patron-lancent-une-carte-bancaire-solidaire\[^37\]](https://www.rtes.fr/la-nef-et-c-est-qui-le-patron-lancent-une-carte-bancaire-solidaire[^37])
- SCOP 38e Congrès des Scop et Scic (9 juin 2026) : [https://www.instagram.com/p/DTgIZzODPJA/\[^54\]](https://www.instagram.com/p/DTgIZzODPJA/[^54])

7-8 — Engagement institutionnel et gouvernance publique-privée

- Congrès « Les entreprises s'engagent » — la Communauté engagée à 101 (11 juin 2026) : [https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/actualites/congres-2026-la-communaute-engagee-a-101\[^24\]](https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/actualites/congres-2026-la-communaute-engagee-a-101[^24])
- Baromètre 2025 de l'engagement des entreprises (Ipsos BVA / La Tribune) : [https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/barometre-2025\[^55\]](https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/barometre-2025[^55])
- Impact France — valorisation économique de l'engagement (étude Veolia, Bel, La Poste, etc.) : [https://www.impactfrance.eco/nos-actus/valoriser-economiquement-l-engagement-des-entreprises\[^56\]](https://www.impactfrance.eco/nos-actus/valoriser-economiquement-l-engagement-des-entreprises[^56])
- APEC — rapport d'activité et d'engagement en régions (23 juin 2026) : [https://corporate.apec.fr/home/actus-medias/toutes-nos-actualites/l-apec-publie-son-rapport-d-activite\[^57\]](https://corporate.apec.fr/home/actus-medias/toutes-nos-actualites/l-apec-publie-son-rapport-d-activite[^57])
- Coorace — programme du Congrès 2026 (novembre, Vaulx-en-Velin) et actualités juin : [http://www.coorace.org/actualites\[^41\]](http://www.coorace.org/actualites[^41])
- Clauses sociales dans les marchés publics — Coorace : [http://www.coorace.org/actualites/nouvelles-perspectives-par-clauses-sociales\[^43\]](http://www.coorace.org/actualites/nouvelles-perspectives-par-clauses-sociales[^43])

7-9 — IA et souveraineté comme bien commun

- Kyutai — IA open-science française (2026) : [https://polesocietes.com/actualites/focus/ia-made-in-france-les-5-leaders-qui-dominent-l-annee-2026\[^39\]](https://polesocietes.com/actualites/focus/ia-made-in-france-les-5-leaders-qui-dominent-l-annee-2026[^39])
- Consortium AION — 28 entreprises françaises pour gigafactories IA (mai 2026) : [https://www.lemonde.fr/international/article/2026/05/20/intelligence-artificielle-28-entreprises-francaises\[^38\]](https://www.lemonde.fr/international/article/2026/05/20/intelligence-artificielle-28-entreprises-francaises[^38])
- Choose France 2026 — 93 milliards d'investissements (1er juin 2026) : [https://www.lavoixdefrance.fr/actualites/choose-france-2026\[^58\]](https://www.lavoixdefrance.fr/actualites/choose-france-2026[^58])

7-10 — Engagement pour les territoires en crise et international

- Fonds Ukraine II — entreprises françaises en reconstruction (2026) : [https://presse.economie.gouv.fr/?p=171377\[^59\]](https://presse.economie.gouv.fr/?p=171377[^59])
- CCI Nantes Saint-Nazaire — mobilisation pour l'Ukraine (2025-2026) : [https://www.paysdelaloire.cci.fr/nantes-saint-nazaire/actualites/ukraine-entreprises-ligeriennes-se-mobilisent-reconstruction\[^60\]](https://www.paysdelaloire.cci.fr/nantes-saint-nazaire/actualites/ukraine-entreprises-ligeriennes-se-mobilisent-reconstruction[^60])
- Fondation de France — Fier de nos Quartiers La Rochelle (15 ans en 2026) : [https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-fondation-de-france-sud-ouest/engagement-des-entreprises-sur-leur-territoire\[^49\]](https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-fondation-de-france-sud-ouest/engagement-des-entreprises-sur-leur-territoire[^49])

8 — Annexe technique : difficultés méthodologiques de la veille

Les enjeux d'une veille sur l'engagement spontané et les signaux faibles

Cette veille a été réalisée sur la période du 1er au 30 juin 2026, avec l'objectif de capturer non seulement les grands faits institutionnels mais aussi les initiatives locales, les expérimentations originales et les signaux faibles. Plusieurs difficultés techniques et méthodologiques méritent d'être explicitées.

1. L'invisibilité structurelle des petites initiatives

La première et principale difficulté est que les actions les plus spontanées et les plus authentiques sont aussi les moins référencées dans les moteurs de recherche. L'initiative des salariés d'Evema à Vitré n'a émergé que grâce à un article de presse régionale (Ouest-France), lui-même difficile à trouver sans des requêtes très spécifiques centrées sur des territoires ou des noms d'entreprises locales. Des centaines d'initiatives similaires — jardins partagés en zone industrielle, maraudes alimentaires d'équipes salariées, cours de français pour réfugiés organisés par une TPE locale — ne font jamais l'objet de publications numériques indexables. Elles existent dans les bulletins municipaux, sur des comptes Facebook de groupes fermés, dans des newsletters internes d'entreprises, ou simplement dans la mémoire des participants. **Une veille exhaustive sur les actions les plus locales et les plus originales nécessiterait un réseau de correspondants territoriaux (chambres de commerce, missions locales, réseaux ESS régionaux) et ne peut pas être réalisée uniquement par recherche en ligne.**

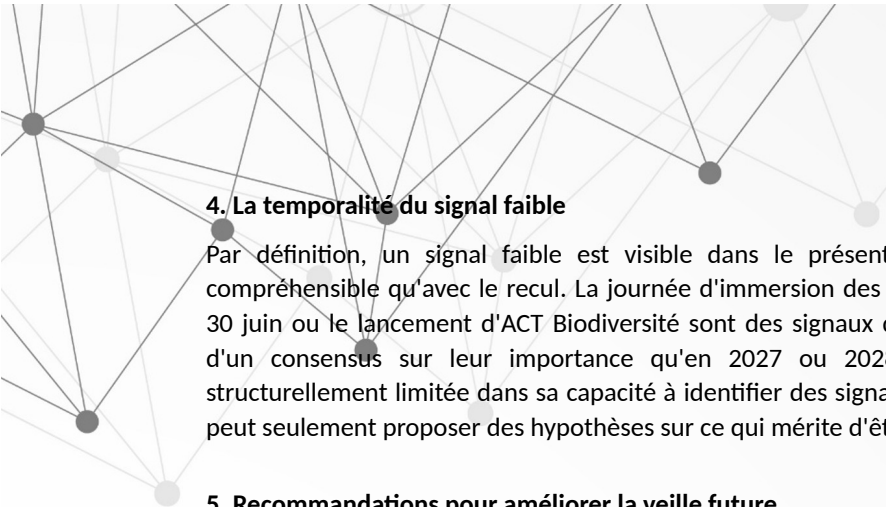
2. Le biais des grandes entreprises dans les algorithmes

17

Les algorithmes des moteurs de recherche favorisent mécaniquement les contenus produits par les grandes organisations disposant de services communication développés. Une grande entreprise comme La Poste ou BPCE publie des communiqués professionnels immédiatement indexés et largement repris. Une SCOP de 12 personnes à Roubaix qui redistribue ses bénéfices à une épicerie solidaire locale n'a, quant à elle, probablement aucune présence numérique permettant de la repérer. Ce biais structurel a été partiellement contourné dans ce rapport en recherchant spécifiquement les réseaux de l'ESS, les clubs de la Communauté « Les entreprises s'engagent », les actualités de Coorace, et les presses régionales — mais il ne peut pas être entièrement éliminé.

3. La distinction entre engagement authentique et greenwashing

La veille sur l'engagement des entreprises se heurte à une difficulté épistémologique : distinguer l'engagement sincère et efficace de l'opération de communication. Cette distinction est particulièrement difficile à opérer sur la seule base de publications numériques. Des entreprises publient des rapports RSE sophistiqués qui masquent des pratiques sociales dégradantes (travailleurs pauvres, conditions de sous-traitance opaques). À l'inverse, des initiatives authentiques restent parfaitement silencieuses. La décision méthodologique adoptée dans ce rapport a été de **valoriser les engagements vérifiables** (statuts d'entreprise à mission audités par des tiers, résultats quantifiés comme les 45 écosystèmes BPCE, données sur le TZCLD issues de sources officielles) et de **signaler explicitement le caractère potentiellement auto-promotionnel** de certaines informations issues directement des services communication d'entreprises.



4. La temporalité du signal faible

Par définition, un signal faible est visible dans le présent mais son importance n'est compréhensible qu'avec le recul. La journée d'immersion des « Entreprises du Partage » du 30 juin ou le lancement d'ACT Biodiversité sont des signaux qui ne feront peut-être l'objet d'un consensus sur leur importance qu'en 2027 ou 2028. Une veille mensuelle est structurellement limitée dans sa capacité à identifier des signaux faibles avec certitude : elle peut seulement proposer des hypothèses sur ce qui mérite d'être suivi.

5. Recommandations pour améliorer la veille future

- **Intégrer des sources non-numériques** : bulletins des CCI, lettres des CRESS (Chambres régionales de l'ESS), revues associatives locales.
- **Interroger directement les réseaux** : clubs « Les entreprises s'engagent » locaux, délégués Coorace régionaux, animateurs des PTCE (Pôles territoriaux de coopération économique).
- **Utiliser des alertes thématiques élargies** : combiner des requêtes sur l'engagement avec des filtres géographiques fins (commune, département).
- **Suivre les actualités judiciaires et comptables** : les publications légales (BODACC, Journal Officiel des associations) révèlent des créations d'entreprises à mission, de coopératives et de fondations qui n'ont pas encore de présence médiatique.
- **Croiser avec des bases de données** : l'Observatoire des sociétés à mission (entreprisesamission.org), le répertoire ESS de l'INSEE, la base EBE de l'association ETCLD offrent des données structurées permettant d'identifier des acteurs avant même leur apparition dans la presse.